

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Créon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Créon, salle Citoyenne, sous la présidence de Stéphane SANCHIS, Maire

**Présents :** Stéphane SANCHIS, Lydie MARIN, Alain ZABULON, Josette BERNARD, Pascal RAUZY, Viviane SERRES, Jérôme FUSEAU, Marion GONTRAN, Sébastien BORDAT, Didier MOLLIÉ, Fabrice FORLINI, Hélène PACINI, Sylvain ROUSSEL, Delphine TOULON, Coline FORLINI, Fabienne IDAR, Bruno DION, Marie FAGGIANI, Renaud CASTANT, Cécile MARION, Alexis FEBBRARI

**Absents excusés :** Caroline SUREAU procuration à Lydie MARIN, Marc SMET procuration à Josette BERNARD, Yoann MALEYRAN procuration à Pascal RAUZY, Adeline SUBRA procuration à Stéphane SANCHIS, Vincent FELD procuration à Fabienne IDAR, Stéphanie PALLARO procuration à Marie FAGGIANI

Lydie MARIN est désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : le 29 mai 2026

### DELIBERATION N°64-26

#### OBJET : NOMINATION DE RUE

Vu le permis de construire déposé par la SCI Créon Bauduc (groupe Pierrevall) et accordé le 20 janvier 2025 ;

Considérant que pour faciliter les démarches administratives des habitants, il convient de nommer la rue de cet ensemble immobilier.

Les noms des maires de Créon ont été attribué à des rues ou des salles municipales.

Le prochain nom non attribué sur la liste est Michel BASTIAT maire de Créon de 1959 à 1977, conseiller général de 1964 à 1980. Il dirigeait une entreprise de travaux publics avec son siège à Créon et était propriétaire des terrains entre l'avenue de l'Entre-deux-Mers et la rue Bauduc. Il a été l'employeur principal de Créon pendant plusieurs années. C'est sous ses mandats que des vedettes (Jacques Brel etc ) ont été invitées par le comité des fêtes.

C'est sous sa mandature qu'ont été construites, entre autres, l'école maternelle et la maison de retraite rue Régano sans parler des lotissements Millas (rue Charles Trenet) et Régano (actuelle rue Pierre et Marie Curie). Il a organisé des festivals de peinture pendant plusieurs années. Les tableaux qui ornent les murs de la mairie viennent de dons des artistes invités.

Il était le prédécesseur de Roger CAUMONT.

La résidence PIERREVAL de la rue BAUDUC se construit sur un terrain qui a été acheté par M. et Mme JORDENS à M. BASTIAT.

Régulièrement des vieux créonnais demandent une rue à son nom.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, :

D'attribuer le nom : Allée Michel BASTIAT (Maire de Créon de 1959 à 1977)

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures

Lydie MARIN  
Secrétaire de séance

Stéphane SANCHIS  
Maire de Créon

Transmise au Représentant de l'Etat le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

